

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## CONDITIONS DE LOCATION D'EMPLACEMENT

**PERIODE** : Les nuitées se décomptent de midi à midi. Lorsque la date et le numéro désirés ne correspondent pas à notre planning, il vous sera proposé un choix de solutions se rapprochant au mieux de votre demande. Tout emplacement est nominatif et ne peut en aucun cas être cédé.

**RESERVATION** : ne devient effective qu'après notre accord et après réception d'un versement de 30 % D'ACOMPTE a valoir SUR LE MONTANT DU SÉJOUR, ET 10€ de frais de dossier restant à votre charge Il vous sera alors adressé une confirmation. Tout versement non accompagné du contrat de réservation ne saurait assurer la réservation. 20€ de caution vous seront demandés pour le badge des barrières automatiques

**NON-OCCUPATION** : En l'absence de courrier, email du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 48 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat (le surlendemain à midi), l'acompte et les frais de réservation reste acquis à la Direction du camping. Les messages TÉLÉPHONIQUES ou SMS ne sont pas admis.

**ANNULATION du campeur** : le camping ne rembourse aucune somme déjà réglée, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire la garantie assurance annulation/interruption de séjour proposée en option avec "campez couvert".

**PAIEMENT** : Le **SOLDE du SEJOUR sera payé le JOUR de L'ARRIVÉE et facturé pour les jours réservés et signés au contrat**. Seules les dates inscrites au contrat seront prises en compte. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

**OCCUPATION** : Tout emplacement loué doit être occupé avant 20 heures. Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

## CONDITIONS DE LOCATION D'UN LOCATIF

**RÉSERVATION** : La location nominative, ne peut être cédée; elle ne devient effective qu'après notre accord et après réception d'un versement comprenant : 30% du montant du séjour + 10€ de frais contractuel restant dans tous les cas à la charge du locataire. Tout versement non accompagné du contrat de location ne saurait, d'aucune façon, assurer cette location. Les mandats postaux ou chèques bancaires devront être établis à l'ordre du CAMPING du CHERCHEUR D'OR.

**PAIEMENT** : Le montant du séjour est de 30% à la réservation et le solde doit être réglée 1 mois avant l'arrivée. AUCUNE RÉDUCTION NE SERA CONSENTIE DANS LE CAS D'ARRIVÉE RETARDÉE OU DE DÉPART ANTICIPÉ.

**CAUTION** : une caution de 80€ PAR INSTALLATION sera versée par le locataire dès son arrivée en chèque ou carte bancaire. La caution ne sera pas restituée au départ, après inventaire de la location. Si la location n'est pas bien entretenue (sol, WC, salle de bain, frigo, micro-ondes, coin cuisine propres) vous sera demandée la somme de : ménage non effectué : 80€, mal fait : 45€. LA LOCATION SE LIBÈRE au plus tard à 9h30 en haute saison.

**ANNULATION du locataire** : le camping ne rembourse aucune somme déjà réglée, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire la garantie assurance annulation/ interruption de séjour proposée en option avec "campez couvert".

**Vente à distance** : conformément aux dispositions L221-28 du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de prestation de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel lesquels doivent être fournis à une date ou à une période déterminée.

**NON-OCCUPATION** : En l'absence de courrier ou e-mail du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location devient disponible 48 heures après la date prévue de son arrivée mentionnée sur le contrat de location et les sommes versées restent acquises à la Direction. Les messages TÉLÉPHONIQUES ou SMS ne sont pas admis.

**OCCUPATION** : Tout locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

**SECURITE INCENDIE** : Il est formellement interdit de fumer dans les locatifs sous peine d'amendes et d'utiliser des barbecues hors barbecue électrique ou gaz.

**Le contrat de réservation signé (ou réservation en ligne) fait acceptation des conditions générales.**

Après notre accord en fonction des disponibilités, réception du bulletin de réservation et acomptes, nous confirmons votre réservation par courriel ou courrier.

« En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la

date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Medycs Centre de médiation et de règlement amiable - 73 bd de clichy - 75009 Paris

## **GENERAL BOOKING CONDITIONS**

**CONDITIONS FOR RENTING PITCHES:** Overnight stays are considered from midday to midday. Where the date and number required do not fit in with our schedule, you will be offered a choice of solutions as close to your original request as possible. Rental is nominative and may not be ceded to a third party.

**RESERVATION** : The reservation will only be considered effective after our agreement and receipt of 30% TO BE DEDUCTED FROM THE TOTAL COST OF YOUR STAY PLUS A NON-RETURNABLE PAYMENT OF 10€ for handling charges. You will be sent a confirmation of reservation on receipt of this. Any payment that is not accompanied by the rental contract will not be considered as an effective reservation under any circumstances. You will be asked to leave a deposit of 20€ for the badge that operates the automatic barriers.

**NON-OCCUPATION:** In the absence of any message by telegram or email announcing a change in arrival date by the camper, the reservation will be cancelled 48 hours after the arrival date mentioned in the contract (at midday), and all sums paid will remain the property of the management. Telephone messages and SMS can not be accepted.

**PAYMENT: THE BALANCE DUE FOR YOUR STAY SHOULD BE PAID ON THE DAY OF ARRIVAL.** Only the dates indicated on the contract he-rein shall be deemed valid. No reduction can be given in case of late arrival or early departure.

**OCCUPATION:** All emplacements rented must be occupied before 8 p.m. All campers must adhere to the campsite's interior regulations.

**CONDITIONS FOR RENTED ACCOMMODATION**RESERVATION The rental is nominative and may not be ceded to a third party. The reservation will only be considered effective after our agreement and receipt of 30% of the TOTAL PRICE of your STAY and a non refundable payment of 10€ for contract charges. Any payment that is not accompanied by the rental contract will not be considered as an effective reservation under any circumstances. Wire transfer and postal orders should be made out to CAMPING du CHERCHEUR D'OR.

**PAYMENT** : THE TOTAL COST OF YOUR STAY IS DUE at 30 days before arrival. No reduction can be given in case of late arrival or early departure. The tenant shall be required to leave a deposit of 80€ per rental upon arrival with CB card number. The deposit will not be returned upon departure when the inventory of the rental accommodation has been completed. If the rental accommodation is not kept in good condition (floor, WC, bathroom, fridge, microwave, kitchen area all clean) you will be asked to pay : Final cleaning not done: 80€, not done correctly: 45€. You will also be billed for all items of equipment that are damaged or broken. Rented premises must be vacated before 9.30

**CANCELLATION** : Unfortunately no refund by the campsite if cancelling, we propose you to take the insurance in option with "campez couvert".

**NON-OCCUPATION** : In the absence of any message by e-mail announcing a change in arrival date the reservation will be cancelled 48 hours after the arrival date mentioned in the contract, and all sums paid will remain the property of the management. Telephone messages and SMS can not be accepted.

**OCCUPATION:** Any tenant must adhere to the campsite's interior rules. **SECURITY:** It's formally forbidden to smoke in any rental to punishment with a fine. No barbecue except gaz or electric in a rental.

Contract signed made accepted the full conditions up

In case of problem you can contact after sending a letter in LRAR to the campsite a mediator : Medycs Centre de médiation et de règlement amiable - 73 bd de clichy - 75009 Paris